

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 39

Artikel: On voyadzo vito fé
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179939>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» Une fontaine étincelante, un K rouge, des feux de Bengale, un bouquet éclatant provoquent de nombreux bravos. Le cortège qui a fait le tour de la ville se disperse; il est temps que les danseurs songent à leur toilette de bal.

» Malgré la boue les curieux se promènent; la joie est grande dans la cité du bord de l'Arve; on admire non-seulement les torsades lumineuses, les ornements gothiques dessinés en traits de feu, le jet d'eau encadré dans des cercles de lumière des monuments inaugurés, mais aussi les nombreuses bouches à eau tapissées de verdure et ornées de transparents portant des noms tels que la *Favorite*, l'*Utile*, la *Bienvenue*, etc., avec force louanges déclamatoires en leur faveur.

» Le bal s'ouvre à neuf heures. Brunes et blondes vont y chercher de la joie et des émotions; à onze heures on doit danser la *valse des fontaines*. »

Y.

On voyadzo vito fé.

Tsi Djan-Pierro-David Tsalabru l'étan onna baina d'infans. Lo premi qu'étai on valet, l'avai nom Daniè. On desando né que l'étai vè lo fu avoué son père, lei dit dinsé : Etiuta père, coumain no ne sain pas retzo. et que nain pas dé l'ovradzo por ti, ye vu parti. Et yo vau-tou alla, que lei demandé lo père? — In Allemagné que lei répond à son to Daniè; yaméré tant savai la lingua alleminda. Din ti lè cas, ne vu pas alla pllie lein. Tot fu binstou arindzi, et lo dépà fu decida po lo laindéman. Apri avai dévesa on boquet l'iran sé tiutzi. Lo dzo d'apri Daniè sé léva dé bounaaura po fabrica son bissa. Quand l'eut fini ye so po fairé séz'adieux ai cognesaincés, et bâiré on demi-pot avoué lè z'amis. Dé reto à l'otô, ye coumaincé pè medzi on na puchaintà assiettà dé soupà à la farnà grellia, que l'avai dès gremaillons coumain lo poing. Quand la to zu raclliâ, prin un bocon dé pan et dé fromadzo dain sa catzetta époué l'imbrassé toté la famille et pâ. Areva in Allemagné n'avai, commé vo paudé crairé, pllié d'ardzin, époué n'avai onco main trova d'ovradzo. Voéqu'lé bon; in passin dévan onna boutequa don dentisto, crut que l'étai la boutequa don bonlindzi, et l'aovré la botzé in fourin sa man dou ao trâei iadzo dedin, po faire à vairé que l'avai fan. Lo dentisto cru que l'avai mô âei dins; lo fa intra et lo fa cheta su lo fauteu. Daniè que craia qu'on volliâvé lai bailli à medzi coumain à on petit osé, rauvré la botzé, et lo Monsu in question, que vâi que l'a onna din gâtaie, la lé accrotzé. Tot dé suite apri voueique noutron Daniè que sé mé à bouêla et que fo lo camp veintr'à terra in sé tenien la tita. Coumeint l'arrevâvé tzi li son père lai dit : T'é dza revegnu? — Vâ, que lai répond noutron luron; alla lâi in Allemagné. quand vo demandadé daou pan, on vo trai lè dins.

E. B.

La ville de Lutry, son Eglise, son Prieuré et la réformation dans cette ville¹.

La plupart des édifices religieux de notre canton sont un legs de l'Eglise romaine qui les a fondés et les a transmis à ses descendants réformés. Voilà plus de trois siècles que nous en jouissons dans une paix profonde.

Il serait aussi utile qu'intéressant d'avoir sur chacun d'eux des données précises sur l'époque de leur fondation et des détails sur leur architecture. Les archives communales fourniraient à ceux qui auraient le goût et le loisir de les explorer, des renseignements de nature à faire revivre une époque déjà bien ancienne. C'est pour en inspirer le désir et la pensée que nous essayons de publier ce qui concerne, je ne dis pas le *Temple*, bien que l'usage ait prévalu dans l'emploi de ce mot, mais l'*Eglise* de Lutry.

Si l'on se découvre avec respect devant une personne que l'on honore, on est presque tenté d'en faire autant en présence de ces vieux et vénérables édifices qui ont vu célébrer dans leur enceinte les pompeuses cérémonies d'un culte qui a précédé le nôtre et qui ont abrité un si grand nombre de générations. Celles-ci dorment dans le terrain qui les entoure et Dieu sait combien d'autres encore passeront avant que l'édifice consacré au Seigneur vienne à succomber sous le poids des années, si quelque catastrophe que l'on ne saurait prévoir, ne vient hâter sa ruine.

Il y a environ deux ans, que la municipalité, désirant mettre plus en ordre les archives communales, confia ce soin à un archiviste français, qui, ayant achevé son travail, jeta les yeux sur une caisse remplie de vieux documents, portant la désignation de *Papiers inutiles*. Il voulut s'assurer si en effet ces anciens parchemins ne pouvaient plus servir qu'à relier des livres ou à couvrir des pots de confiture. A force de peine et de patience il déchiffra le contenu de l'un d'entre eux, portant ce qui suit: « En 1344, l'Eglise de Lutry ayant été brûlée, le Prieur voulait que les Prudhommes fussent tenus à rebastir et recouvrir la nef; sur quoi il intervint un accord par lequel dès lors et à l'avenir les frais de reconstruction ou de réparations seraient faicts moitié par le Conseil, moitié par le Prieur. »

L'Eglise actuelle, quoique fort ancienne, a donc succédé à une qui l'a précédée et qui a été probablement la première depuis l'introduction du christianisme dans nos contrées.

Nous sommes tenté de croire que l'Eglise actuelle plus ancienne et plus petite que celle de St-François à Lausanne, lui a néanmoins servi de modèle, tant elles ont de ressemblance. On en est surtout frappé quand on en considère le chœur.

Sans avoir rien de remarquable, on peut dire cependant qu'elle est belle et d'un aspect imposant, non pas à l'extérieur, mais à l'intérieur. Quand on y entre par la porte du chœur, le coup d'œil en est saisissant. Les hautes voûtes sont peintes à la fresque. On prétend que le dessin en fut apporté par un peintre italien qui en avait décoré une Eglise de Rome et que Sébastien de Montfaucon, le dernier des évêques, avait fait venir à ses frais. Cet évêque aimait à séjourner tant à Lutry qu'en son château de Glérolles et tenait à ce que l'Eglise de Lutry et celle de St-Saphorin fussent l'objet de ses soins tout particuliers. Il est à regretter que quelques portions de peintures dont nous venons de parler, quoique assez bien conservées, aient souffert de l'humidité produite par un manque de soin à bien entretenir la toiture. La pluie ayant pénétré, la voûte a insensiblement altéré ces peintures qu'il serait facile de rétablir en bon état si l'on en avait les moyens.

Pendant longtemps cette Eglise a eu deux tours ou clochers. L'un, qui était le clocher primitif, placé au côté méridional du chœur et que nous avons vu et admiré dans notre enfance. Sous prétexte de vétusté, il a été démoli en

¹ L'histoire ne s'invente pas; pour l'écrire fidèlement il faut remonter aux sources qui nous l'ont transmise. Cette notice n'est donc, du moins en grande partie, qu'une compilation faite au moyen de nombreux emprunts à l'histoire de la réformation en Suisse par Ruchat, à son extrait du manuel de Lutry, au dictionnaire historique de MM. Martignier et de Crousaz, ainsi qu'au Conservateur suisse par le doyen Bridel, etc. etc.